
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2024 A TOULOUSE

Clubs présents :

A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO
CN PAMIRS	US COLOMIERS NATATION
MIREPOIX NATATION	CN LANNEMEZAN
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	E.P SEMEAC TARBES NAT
CN CARCASSONNE	LOURDES NATATION
CN CASTELNAUDARY	TARBES NAUTIC CLUB
CN CAPDENAC	AASS SECTION NATATION AGDE
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	ASPTT MONTPELLIER
DAUPHINS DECAZEVILLE	C.N BEZIERS MEDITERRANEE
GRAND RODEZ NATATION	CERCLE AQUATIQUE PISCENOIS
AS SALINDRES	CN LUNEL
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT
CN CÉVENNES ALÈS	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE
NAUTIC CLUB NÎMES	MONTPELLIER MEDITERRANÉE METROPOLE
NC LE VIGAN	NA
SO BAGNOLS-MARCOULE	MONTPELLIER METROPOLE NATATION
CN AUCH	MONTPELLIER PAILLADE NATATION
CN FLEURANCE	NAGE EVASION
SPLACH NATATION	SEA SUN POLO
ASPTT TOULOUSE	SETE NATATION
AVENIR MURET NATATION	CAHORS NATATION
CN BALMA	CN FIGEAC
CN CUGNAUX	ENTENTE BRETENOUX-BIARS
CN PORTET-SUR-GARONNE	ESPADONS SOUILLAC NATATION
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	GOURDON NATATION
DAUPHINS TOULOUSE OEC	SN ST-CÉRÉ
MARSOUINS DU COMMINGES	CN ATLANTIE
NAUTIC CLUB L'HERS	AQUA ET SYNCHRO 66
SCN BLAGNAC	CANET 66 NATATION
STADE TOULOUSAIN WATER-POLO	CN CERET
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	CNS ST-ESTÈVE
TOULOUSE NAT SYNCHRO	LES DAUPHINS ILLOIS



SAUVETAGE SPORTIF ARGELESIEN
THUIR NATATION
ALBI SPORTS AQUATIQUES
CASTRES SPORTS NAUTIQUES
GAILLAC NATATION

LAVAU NATATION 81
SPORTING CLUB GRAULHET
US CARMAUX NATATION
MONTAUBAN NATATION

Clubs absents :

C. A MUNICIPAL DE LEUCATE
CARCASSONNE O.A
CN LIMOUX
CN MONTREAL
CN NARBONNE
ESPACE SYNCHRO NARBONNE
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT
AQUA GRIMPE MILLAU GRANDS CAUSSES
C.N DE ST-AFFRIQUE
CN DE CAUSSE ET VALLON
TOUS BAIGNENT HANDI-ROUERGUE
AN ST-GILLES
BEAUCAIRE TARASCON AC
LAUDUN L'ARDOISE A.C
ASC MONTAUDRAN
CN RAMONVILLE
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
S OLYMPIQUE REVEL
SDN DE TOURNEFEUILLE

DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE
AQUA NAT'JUVIGNAC
AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER
AQUATIC CLUB CURNON
ASC BÉZIERS NATATION
BÉDARIEUX NAUTIC CLUB
LANGUEDOC-ROUSSILON WP
MONTPELLIER WATER-POLO
D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE
JS GRAMAT
EVEIL MENDE NATATION
AQUA SPORT ST-CYPRIEN
CN FONT-ROMEU-CERDAGNE
CN ST-CYPRIEN
ENFANT DE NEPTUNE DE PERPIGNAN
LE BOULOU NATATION
C.N MAZAMET AUSSILLON
CN CASTELSARRASIN
LAFRANÇAISE NATATION

Présents :

- Les membres du Comité Directeur : Stéphan AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Alain BOULIANNE, Michel COLOMA, Guy COUTAREL, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Éric HILDEBERT, Christine KITEGI, Sébastien LETRILLARD, Michel MAHEUX, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Catherine RAMONE, Lionel REY, Caroline SUDRE, Alexandra VERGNES, Didier VIANAI et Julien VILLE.
- Les Présidents (ou représentants) de Comités Départementaux suivants : Nathalie DEMAY (Ariège), Bernard DALMON (Aveyron), Éric HILDEBERT (Gard), Gérard BOULOUNAUD



(Haute-Garonne), Henri BERGERET (Gers), Jean PEYRAUD (Hérault), Thierry MOUILLAUD (Lot), Didier JANIN (Pyrénées-Orientales).

Invités :

- Richard MAILHE, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Occitanie
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes.
- Julie PHARAMOND, Adjoint au Maire de Toulouse.
- Muriel ROTH, Directrice du CREPS¹ de Toulouse
- Christelle TIFFY, Expert-Comptable.

Assistent :

- Fanny BABOU, Directrice Technique Régionale.
- Albane BOSC-VAYEUR, Formateur au sein de l'ERFAN² Occitanie.
- Thibault HETZEL, Directeur de l'ERFAN Occitanie.
- Aglaé PAYAN, Formateur au sein de l'ERFAN Occitanie.

Excusés :

- Les membres du Comité Directeur : Jean-Paul HERNANDEZ, Philippe JAMET, Richard LAGRAVE, Hélène MANDROUX, Christine MAZIERE, Anne SARRUS.
- Les Présidents des Comités Départementaux : Marie-Hélène TESTE (Aude), Philippe LAUNE (Lozère), Cyril ESCOULA (Hautes-Pyrénées), Pascale SCHNEIDER (Tarn), Michel OLIVET (Tarn et Garonne).
- Laurence ARRIBAGE, 1^{er} Adjoint au Maire de Toulouse.
- Lionel BARNADES, Entraîneur CAF³ Natation Course Occitanie/Font-Romeu.
- Pascal ETIENNE, Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, Occitanie.
- Kamel CHIBLI, 1^{er} Vice-président du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
- Géraldine GEORGES, Entraîneur CNAHN⁴ Natation Artistique Occitanie/Colomiers.
- Frédérique PERRIN, Secrétaire.
- Elodie PIQUET, Entraîneur CNAHN Natation Artistique Occitanie/Colomiers.

Nombre de clubs présents	72
Nombre de voix représentées	27 148
Taux de participation	84,78%

¹ Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive.

² Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

³ Centre d'Accession Formation.

⁴ Centre National d'Accession Haut-Niveau.

Ouverture de l'interface de visioconférence : 9h40

Début des travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 9h41

1. Allocution du Président.

En introduction, Bernard DALMON adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année ; il insiste particulièrement sur les vœux de bonne santé. Il poursuit en remerciant Muriel ROTH pour son accueil sur le site du CREPS de Toulouse.

A travers une minute de silence, l'Assemblée Générale rend hommage à Chantal PLANQUES, emportée par la maladie au mois d'octobre dernier.

Par la suite, Bernard DALMON remercie les partenaires institutionnels de la Ligue à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, la Fédération Française de Natation, les Centres de Formation par Apprentissage de la Fédération Française de Natation et celui d'Occitanie mais aussi les défis régionaux, les membres du Comité Directeur, le personnel de la Ligue, les intervenants auprès de l'ERFAN Occitanie et la Directrice Technique Régionale.

Il explique le moment essentiel que représente une Assemblée Générale en présentiel afin de rendre compte finement aux clubs au sujet des actions réalisées et des politiques menées. En termes de licences, la stabilisation de l'effectif par rapport à la saison précédente implique que les niveaux pré-pandémie ne sont pas atteints ce qui est attribué à i) la prise de risque de nombreux clubs à ne pas licencier chacun de leurs adhérents au regard des statuts et règlements fédéraux en vigueur, ii) la crise du bénévolat et le renouvellement des bénévoles au sein des clubs, iii) la place des clubs au sein des équipements alors qu'à ce sujet, à 195 jours des Jeux Olympiques, le compte n'y est pas avec une raréfaction des équipements et des travaux qui accusent de nombreux retards.

Pour autant, Bernard DALMON souligne les résultats sportifs hors normes obtenus avec, dans le sillon de Léon MARCHAND (TOEC) multi médaillé aux derniers Championnats du Monde à Fukuoka, Lucien VERGNES (TOEC), Pauline MAHIEU (Canet 66 Natation) mais aussi Tabatha AVETAND (TOEC), Albane Cachot (TOEC), Lola DEBLOCK (3MUC), Tamara ROQUES (3MUC), Lucille PIROTH (TOEC), Béatrice RADOVICCI (CNC Alès) et Valentin TREVILLOT (ASPTT Montpellier). Bernard DALMON remercie chaleureusement les entraîneurs et le staff technique des clubs pour le travail réalisé.

L'un des événements majeurs de la saison fut l'organisation d'une étape de la Coupe du Monde de Natation Artistique sous le sceau de World Aquatics avec l'appui de Montpellier Métropole Méditerranée Natation Artistique. Au-delà de l'aspect sportif, ce fut l'occasion d'y adosser une action régionale de promotion de la Natation Artistique avec la présence d'environ 400 nageuses des clubs de notre région.



Enfin, l'ERFAN Occitanie accueille annuellement jusqu'à 400 stagiaires à travers le déploiement de l'offre de formation qui y est proposée. Bernard DALMON remercie les différents partenaires liés aux actions de l'ERFAN Occitanie notamment le Conseil Régional Occitanie. Il remercie aussi l'Agence Nationale du Sport pour son soutien en faveur des structures labélisées du Projet de Performance Fédéral en Occitanie.

A court terme, Bernard DALMON formule, au nom de la Ligue, ses plus vifs encouragements aux athlètes de notre région qui auront l'occasion de briller aux Jeux Olympiques. A plus long terme, Bernard DALMON s'interroge sur la nouvelle donne économique en faveur du secteur sportif dès 2025 et conclut en précisant « Heureusement les finances de la ligue sont saines et nous permettront de faire face [...]. Je sais compter sur nos partenaires publics et nous devons trouver l'aide de la Conférence Régionale des Sports, de la Conférence des Financeurs, les financements privés étant délicats à obtenir pour des ligues ».

Intervention de Muriel ROTH

Muriel ROTH remercie la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour sa présence, ce jour, sur le site du CREPS de Toulouse à l'occasion de l'Assemblée Générale. Elle présente rapidement le rôle du CREPS de Toulouse en insistant sur les relations partenariales fortes entre le CREPS de Toulouse et la Ligue via l'ERFAN Occitanie (particulièrement pour le déploiement de l'offre de formation) mais aussi via le CNAHN Natation Artistique Occitanie/Colomiers et le CAF Natation Course Occitanie/Toulouse (accompagnement des sportifs).

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2023 à Montpellier.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 janvier 2023 à Montpellier.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Modifications statutaires du 13 janvier 2024.

Les modifications statutaires portées à l'approbation de l'Assemblée Générale concernent la déclinaison régionale des statuts de la Fédération Française de Natation du 2 juin 2023 et sont accessibles sur le rapport d'activités de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et présentées point par point. Ces modifications concernent la prise en compte des aspects d'éco-

responsabilité relatifs à la transition environnementale en cours et du Contrat d'Engagement Républicain. Les modifications statutaires traitent également de la notion de qualité de membre et de perte de cette qualité ; de la composition et du pouvoir de l'Assemblée Générale et du Comité Directeur ; du rôle du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Les opérations électorales au sein des ligues font également l'objet d'une description approfondie avec, entre autres, le rôle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (candidatures, déroulement du scrutin pour l'élection du Comité Directeur et du Président).

En l'absence de questions, les modifications statutaires sont approuvées à l'unanimité.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 10 :17



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2024 A TOULOUSE

Clubs présents :

A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO
CN PAMIRS	US COLOMIERS NATATION
MIREPOIX NATATION	CN LANNEMEZAN
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	E.P SEMEAC TARBES NAT
CN CARCASSONNE	LOURDES NATATION
CN CASTELNAUDARY	TARBES NAUTIC CLUB
CN CAPDENAC	AASS SECTION NATATION AGDE
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	ASPTT MONTPELLIER
DAUPHINS DECAZEVILLE	C.N BEZIERS MEDITERRANEE
GRAND RODEZ NATATION	CERCLE AQUATIQUE PISCENOIS
AS SALINDRES	CN LUNEL
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT
CN CÉVENNES ALÈS	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE
NAUTIC CLUB NÎMES	MONTPELLIER MEDITERRANÉE METROPOLE
NC LE VIGAN	NA
SO BAGNOLS-MARCOULE	MONTPELLIER METROPOLE NATATION
CN AUCH	MONTPELLIER PAILLADE NATATION
CN FLEURANCE	NAGE EVASION
SPLACH NATATION	SEA SUN POLO
ASPTT TOULOUSE	SETE NATATION
AVENIR MURET NATATION	CAHORS NATATION
CN BALMA	CN FIGEAC
CN CUGNAUX	ENTENTE BRETENOUX-BIARS
CN PORTET-SUR-GARONNE	ESPADONS SOUILLAC NATATION
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	GOURDON NATATION
DAUPHINS TOULOUSE OEC	SN ST-CÉRÉ
MARSOUINS DU COMMINGES	CN ATLANTIE
NAUTIC CLUB L'HERS	AQUA ET SYNCHRO 66
SCN BLAGNAC	CANET 66 NATATION
STADE TOULOUSAIN WATER-POLO	CN CERET
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	CNS ST-ESTÈVE
TOULOUSE NAT SYNCHRO	LES DAUPHINS ILLOIS



SAUVETAGE SPORTIF ARGELESIEN
THUIR NATATION
ALBI SPORTS AQUATIQUES
CASTRES SPORTS NAUTIQUES
GAILLAC NATATION

LAVAU NATATION 81
SPORTING CLUB GRAULHET
US CARMAUX NATATION
MONTAUBAN NATATION

Clubs absents :

C. A MUNICIPAL DE LEUCATE
CARCASSONNE O.A
CN LIMOUX
CN MONTREAL
CN NARBONNE
ESPACE SYNCHRO NARBONNE
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT
AQUA GRIMPE MILLAU GRANDS CAUSSES
C.N DE ST-AFFRIQUE
CN DE CAUSSE ET VALLON
TOUS BAIGNENT HANDI-ROUERGUE
AN ST-GILLES
BEAUCAIRE TARASCON AC
LAUDUN L'ARDOISE A.C
ASC MONTAUDRAN
CN RAMONVILLE
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
S OLYMPIQUE REVEL
SDN DE TOURNEFEUILLE

DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE
AQUA NAT'JUVIGNAC
AQUALOVE SAUVETAGE MONTPELLIER
AQUATIC CLUB CURNON
ASC BÉZIERS NATATION
BÉDARIEUX NAUTIC CLUB
LANGUEDOC-ROUSSILON WP
MONTPELLIER WATER-POLO
D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE
JS GRAMAT
EVEIL MENDE NATATION
AQUA SPORT ST-CYPRIEN
CN FONT-ROMEUE-CERDAGNE
CN ST-CYPRIEN
ENFANT DE NEPTUNE DE PERPIGNAN
LE BOULOU NATATION
C.N MAZAMET AUSSILLON
CN CASTELSARRASIN
LAFRANÇAISE NATATION

Présents :

- Les membres du Comité Directeur : Stéphan AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Alain BOULIANNE, Michel COLOMA, Guy COUTAREL, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Éric HILDEBERT, Christine KITEGI, Sébastien LETRILLARD, Michel MAHEUX, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Catherine RAMONE, Lionel REY, Caroline SUDRE, Alexandra VERGNES, Didier VIANAI et Julien VILLE.
- Les Présidents (ou représentants) de Comités Départementaux suivants : Nathalie DEMAY (Ariège), Bernard DALMON (Aveyron), Éric HILDEBERT (Gard), Gérard BOULOUNAUD



(Haute-Garonne), Henri BERGERET (Gers), Jean PEYRAUD (Hérault), Thierry MOUILLAUD (Lot), Didier JANIN (Pyrénées-Orientales).

Invités :

- Richard MAILHE, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Occitanie
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes.
- Julie PHARAMOND, Adjoint au Maire de Toulouse.
- Muriel ROTH, Directrice du CREPS⁵ de Toulouse
- Christelle TIFFY, Expert-Comptable.

Assistent :

- Fanny BABOU, Directrice Technique Régionale.
- Albane BOSC-VAYEUR, Formateur au sein de l'ERFAN⁶ Occitanie.
- Thibault HETZEL, Directeur de l'ERFAN Occitanie.
- Aglaé PAYAN, Formateur au sein de l'ERFAN Occitanie.

Excusés :

- Les membres du Comité Directeur : Jean-Paul HERNANDEZ, Philippe JAMET, Richard LAGRAVE, Hélène MANDROUX, Christine MAZIERE, Anne SARRUS.
- Les Présidents des Comités Départementaux : Marie-Hélène TESTE (Aude), Philippe LAUNE (Lozère), Cyril ESCOULA (Hautes-Pyrénées), Pascale SCHNEIDER (Tarn), Michel OLIVET (Tarn et Garonne).
- Laurence ARRIBAGE, 1^{er} Adjoint au Maire de Toulouse.
- Lionel BARNADES, Entraîneur CAF⁷ Natation Course Occitanie/Font-Romeu.
- Pascal ETIENNE, Délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, Occitanie.
- Kamel CHIBLI, 1^{er} Vice-président du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
- Géraldine GEORGES, Entraîneur CNAHN⁸ Natation Artistique Occitanie/Colomiers.
- Frédérique PERRIN, Secrétaire.
- Elodie PIQUET, Entraîneur CNAHN Natation Artistique Occitanie/Colomiers.

Nombre de clubs présents	72
Nombre de voix représentées	27 148
Taux de participation	84,78%

⁵ Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive.

⁶ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

⁷ Centre d'Accession Formation.

⁸ Centre National d'Accession Haut-Niveau.

Début des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire : 10h18

5. Rapport moral.

Julien VILLE revient sur les principaux éléments qui ont marqué la saison 2022-2023 :

- les résultats sportifs exceptionnels à l'international grâce aux performances de Léon MARCHAND (TOEC), Lucien VERGNES (TOEC), Pauline MAHIEU (Canet 66 Natation) mais aussi Tabatha AVETAND (TOEC), Albane Cachot (TOEC), Lola DEBLOCK (3MUC), Tamara ROQUES (3MUC), Lucille PIROTH (TOEC), Béatrice RADOVICCI (CNC Alès) et Valentin TREVILLOT (ASPTT Montpellier) ainsi que 60 titres, 55 médailles d'argent et 59 médailles de bronze aux différents Championnats de France.
- l'organisation de l'Etape de la Coupe du Monde de Natation Artistique à Montpellier au mois de mai 2023 avec l'adossement d'une action régionale de promotion de la discipline en faveur de 400 nageuses de clubs d'Occitanie.
- l'accompagnement de 41 structures, le financement de 109 actions pour un montant de 147 360 Euros via la campagne des Projets Sportifs Fédéraux sous le sceau de l'Agence Nationale du Sport.
- l'organisation, avec les clubs supports, de 10 compétitions régionales en Natation Course, 7 en Natation Artistique, 5 pour les Maîtres, 10 en Natation Estivale et 160 matches en Waterpolo.
- l'accueil de 400 stagiaires en formation auprès de l'ERFAN Occitanie.
- la stabilité de l'effectif de licences avec l'impact de la crise du bénévolat, de la crise énergétique et de la raréfaction des équipements.
- l'enjeu du maintien des clubs au sein des équipements en i) renforçant les relations avec les partenaires institutionnels, ii) développant la pratique de l'eau libre, particulièrement en milieu rural, iii) suivant les programmes de réhabilitation/création des équipements, iv) formant et professionnalisant les acteurs et v) accompagnant la structuration et la pérennisation des clubs.

Edouard FERNANDES (TOAC), Cédric DULLIER (US Colomiers Natation Sportive) et Christian LAGIERE (Cahors Natation) interviennent tour à tour au sujet de la crise du bénévolat, la situation financière des clubs et l'accompagnement de ces derniers. Julien VILLE répond que l'accompagnement de la Ligue est quotidien à travers les items susmentionnés ; il précise que le taux de financement des campagnes de projets sportifs fédéraux est l'un des plus satisfaisants et qu'à chaque sollicitation, Bernard DALMON et lui-même se tiennent à disposition pour intervenir et aider, comme cela est précisé à plusieurs occasions durant la saison.

L'intégralité du support de l'intervention de Julien VILLE est disponible en annexe 1.

En l'absence d'interventions supplémentaires, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

6. Rapport d'activités des défis régionaux

Chaque animateur de défi régional intervient successivement pour présenter le bilan de l'action de son défi d'appartenance (Natation Course, Natation Artistique, Maîtres, Eau Libre, Activités Estivales, Officiels de Natation Course, Informatique et Chronométrage). Le support de chacune des interventions est disponible en annexe 1. Il convient de préciser, sur suggestion de Nathalie BERNARD), le développement récent de la Nage en Eau Glacée et les titres de Champion du Monde de Margot LETRILLARD (MPN), avec Record du Monde, sur 100 m Dos, et Louise BERNARD (MPN) sur 50 m Papillon.

En l'absence d'interventions supplémentaires, le rapport d'activité de chaque défi régional est approuvé à l'unanimité.

7. Comptes annuels 2022-2023

Jean NESPOULOUS rappelle les procédures comptables en vigueur au sein de la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de Natation. Dans le détail, Bernard DALMON centralise l'arrivée des factures originales et les codifie analytiquement avant de les transmettre à Richard LAGRAVE qui effectue régulièrement les règlements. C'est ensuite Frédérique PERRIN qui saisit les écritures en soignant particulièrement les libellés et qui pointe quotidiennement les comptes bancaires. La codification au préalable évite ainsi une reprise importante d'écritures au moment de la clôture. En effet, ce sont plus de 500 pages de comptabilité générale et analytique qui sont traitées annuellement et qui incluent les comptes de l'ERFAN Occitanie et des structures CAF et CNAHN. A chaque recette ou dépense correspond un justificatif comptable doublement signé. Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

7.1 Bilan au 31 août 2022.

Le bilan reflète la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août 2023. Il convient de retenir les éléments suivants de l'intervention de Christelle TIFFY :

- Le total du bilan s'élève à 1 130 246 €.
- Les investissements représentent 191 503 € en valeur nette.
- L'encours des créances des usagers s'élève à 259 042 Euros ; le dénouement en début d'exercice suivant des créances les plus importantes a été vérifié ; les autres créances s'élèvent à 228 060 € et correspondent au reliquat de subventions à percevoir (sur l'année comptable étudiée).
- Les disponibilités s'élèvent à 426 909 € dont 45 039 Euros pour les comptes bancaires du

Pôle.

- Au passif, après prise en compte du déficit de l'année, les fonds propres s'élèvent à 743 868 €.
- La Ligue pratique la méthode des fonds dédiés depuis de nombreuses années. Cette méthode comptable, devenue désormais obligatoire, conduit à comptabiliser sur l'exercice une charge correspondant aux dépenses restant à engager à la clôture de l'exercice sur les subventions obtenues et les ressources affectées. Par cette méthode, on prend en compte, dans le résultat de l'exercice, uniquement la partie de la subvention ou des ressources affectées qui ont été consommées par des dépenses de l'exercice. L'excédent fera l'objet de dépenses sur les exercices futurs. Ainsi, il reste à engager sur les prochains exercices 47 107 € de charges sur les ressources affectées pour le Pôle. Il reste à engager sur les prochains exercices 14 431 € de charges sur les subventions obtenues pour le programme J'Apprends à Nager et Plan Aisance Aquatique. Les dettes auprès d'établissements de crédits s'élèvent à 0 €.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 285 512€ en baisse par rapport à l'année dernière. Les dettes fournisseurs et charges à payer diminuent de 10%. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 158 548€. Comme l'année dernière, ce niveau s'explique par le non prélèvement des charges sociales par le CEA compte tenu de la période COVID. Un échéancier sur 36 mois a été octroyé par l'URSSAF à compter du 15/07/2022. Cet échéancier est depuis respecté par prélèvements mensuels de l'URSSAF. Cependant, l'augmentation de la masse salariale et des charges sociales correspondantes expliquent la baisse limitée de cette dette.

En conclusion, la situation financière de la Ligue Régionale reste saine et solide malgré le résultat de l'exercice. Il y a autonomie financière et le montant des disponibilités est sécurisant pour assurer les charges courantes en cas d'arrêt d'activité durant une période confortable. Le niveau des fonds propres constitués au cours des années antérieures permet d'absorber le déficit. La trésorerie est impactée par les investissements réalisés au cours de l'exercice mais aussi par l'augmentation de l'encours des créances des usagers. Dans la situation d'incertitude actuelle, cela permet d'assurer qu'au 31/08/2023, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

7.2 Compte de résultats.

Le compte de résultat retrace l'activité de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation entre le 1 septembre 2022 et le 31 août 2023. L'analyse de l'activité, présentée par Christelle TIFFY, amène les remarques suivantes :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 537 395 € dont 76 917 € de fonds dédiés. Ils

comprennent :

- Licences part régionale pour 271 964 € (en hausse de 2%). Cela représente 17% des produits.
- Subventions pour 244 458 € (en hausse de 17%) soit 16% des produits.
- Les droits d'engagement pour 108 168 € subissent une hausse de 33%. Ils représentent 7% des produits.
- Les participations formation pour 423 807 € progressent de 125% et représentent désormais 27% des produits d'exploitation contre 17% l'année dernière.
- La progression des recettes (et des dépenses corrélatives) des Pôles et centres de formation haut niveau se poursuit pour atteindre 350 672€ (+10%). Ils représentent 22% des produits.
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 557 671 € et comprennent :
 - Les Pôles et centres de formation haut niveau pour 351 732 € en progression de 4% ce qui représentent 22% des charges. (26% l'année dernière).
 - Les charges de personnel pour 404 367 € en hausse de 54%.
 - Il convient d'ajouter 3 957 € de personnel détaché, la salariée ayant depuis été recrutée directement par la Ligue. Les charges de personnel représentent désormais 26% des charges d'exploitation.
 - Les frais de mission et déplacements pour 274 299 € en nette progression. Cela s'explique par la reprise des compétitions et l'augmentation de l'activité de l'ERFAN. Cela représente 17% des charges.
 - L'aide aux organisations s'élève à 71 627 € soit 5% des dépenses.
 - Les intervenants notamment pour la formation représentent 74 476 €.
- Le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 20 276 €.
- Le résultat financier, uniquement constitué des produits perçus sur les livrets, est excédentaire de 631 €.
- Le résultat de l'exercice ressort légèrement déficitaire de 10 243 € après prise en compte d'un résultat exceptionnel excédentaire de 9 402 € correspondant aux subventions d'investissement virées au compte de résultat en compensation des amortissements des biens financés.

A titre complémentaire, les abandons de frais s'élèvent à 25 101 € et la valorisation du bénévolat et des mises à disposition est estimée à 458 430 € et 366 000 €, respectivement.

7.3 Attendu du Commissaire aux Comptes.

Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, a mené des investigations sur le cycle de financement et de trésorerie, le cycle d'achat, le cycle des produits d'exploitation, des comptes de

clubs et de l'ERFAN Occitanie. Il a également contrôlé les subventions en termes de notification, de versement et d'utilisation eu égard à leur objet. En conclusion, Philippe RENAUT ne décèle aucune anomalie et certifie purement et simplement les comptes. Il souligne la mise en place d'un logiciel de facturation au sein de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation qui contribue, entre autres, à uniformiser la facturation.

Le compte-rendu de Philippe RENAUT est disponible en annexe 2.

7.4 Compte-rendu du Contrôleur aux Comptes.

Les Contrôleurs aux Comptes, Jacky OFFREIDI et Cyril WALTER, recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier Jean NESPOULOUS pour son travail.

Le compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes est disponible en annexe 3.

7.5 Approbation des comptes annuels 2022-2023.

Compte-tenu de ces informations, les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité ; de même l'affectation en report est approuvée à l'unanimité.

Visite des installations du CREPS de Toulouse : 12h18 à 12h45

Déjeuner : 12h46 à 13h55

Remise des récompenses fédérales : 13h55 à 14h08

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire : 14h09

Intervention de Richard MAILHE

Richard MAILHE remercie la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour son invitation. Il explique lire avec plaisir les différentes communications de la Ligue qui lui permettent de suivre aisément l'actualité de cette dernière. Il mentionne le plaisir qu'il éprouve tout autant à échanger régulièrement avec Bernard DALMON et les collaborateurs de la Ligue sur le site de la Maison Régionale des Sports à Montpellier. D'un point de vue plus général, Richard MAILHE rappelle le rôle du CROS Occitanie : représenter le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en regroupant, à ce titre, l'ensemble des ligues et comités régionaux sportifs de la Région Occitanie. Le CROS Occitanie a aussi pour rôle de développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser l'Olympisme et préserver le patrimoine sportif régional. Le CROS travaille en lien avec les grandes directives du CNOSF tout en adaptant les objectifs en fonction des spécificités locales.

8. Rapport d'activités de l'ERFAN Occitanie et Aisance Aquatique.

Thibault HETZEL et Albane BOSC-VAYEUR présentent le rapport d'activités de l'ERFAN Occitanie. Après une présentation rapide de l'ERFAN (équipe, objet, objectif) viennent un bilan quantitatif et qualitatif de la saison écoulée, la certification Qualiopi, les perspectives 2024-2025, les possibilités de financement mais aussi un focus sur l'apprentissage, le rôle du tuteur, les aspects règlementaires et les actions de formation collective. D'un point de vue général, l'aspect technique de cette intervention implique de mener une réflexion afin de transmettre l'ensemble de ces informations, via des webinaires, en ciblant le public destinataire.

Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

Compte-tenu de ces informations, le rapport d'activité de l'ERFAN Occitanie est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Julie PHARAMOND

Julie PHARAMOND remercie la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour son invitation. Elle explique le rôle de collectivités territoriales, malgré un contexte budgétaire tendu, de contribuer directement et indirectement à la pratique sportive dans le milieu associatif. Elle insiste sur la nécessité d'écoute et de discussion entre les différents acteurs particulièrement au sujet du parc des équipements structurants. A ce titre, elle décrit rapidement le déploiement et les objectifs du « Plan Piscines » de la Mairie de Toulouse.

9. Vie sportive et actions régionales 2022-2023.

9.1 CAF Natation Course Occitanie/Font-Romeu et Occitanie Toulouse

Fanny BABOU présente successivement les principaux indicateurs des CAF Natation Course Occitanie/Font-Romeu et Occitanie/Toulouse (effectif de nageurs et d'encadrants, taux de réussite aux examens scolaires, résultats sportifs, journées de stage et de compétitions).

Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

9.2 CNAHN Natation Artistique Occitanie/Colomiers

Christine KITEGI présente les principaux indicateurs du CNAHN Occitanie/Colomiers (effectif de nageurs et d'encadrants, résultats sportifs, journées de stage et de compétitions). Elle insiste sur l'organisation, le fonctionnement et le financement de la structure.

Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

9.3 Actions régionales 2022-2023 et perspectives 2023-2024

Fanny BABOU présente un bilan des actions régionales menées en 2022-2023 avec un focus sur le stage à Chambéry et la participation au Meeting International de Genève (Benjamins 2/Juniors 1), le Meeting International de Coimbra (Juniors 4) et le stage d'entraînement à Font-Romeu (Benjamins 1). Au final, ces actions ont concerné 53 nageurs âgés de 12 à 18 ans, mobilisé 15 éducateurs et concerné 20 clubs sur une durée cumulée de 15 jours.

Sur le même principe, Fanny BABOU présente les perspectives sur 2023-2024 avec un focus sur les critères de sélections basés sur une quote-part de l'indice mondial de performance ou l'addition des points à la table de cotation. Le support de l'intégralité de l'intervention est disponible en annexe 1.

10. Catalogue des tarifs 2023-2024 et budget prévisionnel 2023-2024.

En termes d'évolution des tarifs, Julien VILLE précise qu'il convient de noter :

- En Natation Course et Maîtres, le passage du montant du droit d'engagement individuel de 4 à 5 Euros, celui relatif aux relais de 5,50 à 6 Euros et une tarification de tout engagement par équipe à 30 Euros (Interclubs Toutes Catégories, Interclubs Maîtres et Coupe de France des Départements).
- En Natation Artistique, le réajustement des tarifs régionaux des solos et ballets aux montants fédéraux.
- En Waterpolo, l'instauration d'indemnités d'éloignement et la hausse de 10 à 20 Euros des indemnités d'arbitrage.
- En Natation Estivale, la reconduction des tarifs de la saison 2022-2023.
- En outre, sont reconduits à l'identique les procédures de paiement, modalités et tarifications de remboursement, principe et montant des aides aux organisations et principe de blocage de ré affiliation en cas de dettes.

Le Comité Directeur propose de réinstaurer le principe d'amende en l'absence d'officiels aux compétitions régionales de Natation Course, Maîtres et Natation Estivale. Pour ce faire, le montant de la pénalité, par réunion, est en cours d'estimation par le Défi Officiels en prenant en compte le nombre de nageurs présents, le nombre d'officiels manquants et l'éloignement géographique du club concerné par rapport au lieu de la compétition. Une expérimentation avec sensibilisation des clubs est prévue entre janvier et août 2024 avant une mise en application à compter du 1 septembre 2024.

Enfin le Comité Directeur s'engage à proposer un Annuel Règlement Régional Financier 2024-2025 dès le mois de juillet 2024 afin de ne pas modifier, même à la marge, les tarifs au cours de la prochaine saison.

Compte-tenu des informations précédentes, le catalogue des tarifs 2023-2024 est adopté à l'unanimité (moins l'abstention des clubs US Colomiers et Aqua Synchro 66).

En cohérence avec la conclusion de Christelle TIFFY, Expert-Comptable, de Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et de l'Annuel Règlement Régional 2023-2024 précédemment adopté, Bernard DALMON et Jean NESPOULOUS présentent le budget prévisionnel 2023-2024.

En l'absence d'interventions, le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

11. Questions diverses.

Edouard FERNANDES (TOAC), Christian LAGIERE (Cahors Natation) et Cédric DULLIER (US Colomiers Natation Sportive) reviennent tour à tour sur la crise du bénévolat, les difficultés économiques au sein des clubs et l'accompagnement de ces derniers.

Christine KITEGI informe de son implication au Cercle de Compétences Eveil Aquatique sous le sceau de la Fédération Française de Natation et de l'ouverture prochaine d'une formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport spécifique à l'Eveil Aquatique.

Mahdjouba GOUDJILI (SC Blagnac) interpelle Julie PHARAMOND relativement aux difficultés de stationnement rencontrées aux alentours du Complexe Sportif Léo Lagrange à Toulouse et des procès-verbaux établis à l'occasion de compétitions départementales.

12. Clôture par le Président.

Bernard DALMON remercie les participants pour leur contribution à la qualité des travaux de cette Assemblée Générale et à la sérénité du déroulé. Il conclut en formulant ses plus vifs encouragements aux sociétaires occitans qui auront à cœur de faire briller les couleurs de notre région aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire : 17h08

Fermeture de l'interface de visioconférence : 17h09



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général